



HAL
open science

”Madagascar et la France impériale”

Samuel F. Sanchez

► **To cite this version:**

Samuel F. Sanchez. ”Madagascar et la France impériale”. Surun I. (dir.), La France et l’Afrique, 1830-1962, Paris, Atlande, 2020, p.333-341, 2020. hal-03081512

HAL Id: hal-03081512

<https://hal.science/hal-03081512v1>

Submitted on 18 Oct 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Madagascar et la France impériale

Samuel F. Sanchez
Université Paris 1 – Panthéon Sorbonne

Dès le XVII^e siècle, les Français s'implantent dans l'océan Indien occidental. La fondation de Fort Dauphin (Sud-Est de Madagascar, 1643), des colonies de Bourbon (1665) puis de l'île de France (1715) crée un réseau colonial français dans la région. Si l'objectif géostratégique présidant à la constitution de ces petites colonies fut initialement de sécuriser des routes maritimes entre la France et les marchés asiatiques, il se mua progressivement en objectif colonial, visant en particulier Madagascar. Dès les premières tentatives coloniales du XVII^e siècle, Madagascar apparaît en France comme une île-continent riche et stratégique. Après les guerres de l'Empire et l'annexion britannique de l'île de France (qui devient Maurice), l'empire colonial français dans l'océan Indien s'élabore depuis l'île Bourbon (La Réunion), seule « vieille colonie » restant sous pavillon français. La Réunion agit tout au long du XIX^e siècle comme pôle d'influence française et « colonie colonisatrice » dans l'océan Indien. Cette profondeur historique de la présence française dans l'océan Indien est largement invoquée au XIX^e siècle par les thuriféraires de la colonisation pour légitimer l'impérialisme par de prétendus « droits historiques de la France sur Madagascar ».

Les comptoirs français de Madagascar : Sainte-Marie, Nosy Be, Mayotte (1818-1885)

Après la perte de l'île de France (île Maurice), il s'agit pour les Français de trouver un port apte à pallier la perte de Port-Louis, Bourbon n'étant doté que de rades foraines limitant l'activité maritime. Dès 1817, des expéditions françaises sont orientées vers la Grande Ile en vue de fonder de nouvelles implantations pouvant accueillir les escadres et sécuriser l'approvisionnement de Bourbon [Géraud, 2004].

En 1818, l'île côtière de Sainte-Marie est réoccupée par la France, qui y voit un tremplin pour une expansion vers la Grande Ile. Concurrément, l'administration britannique de l'île Maurice freine les ambitions françaises en s'alliant avec un royaume des Hautes terres centrales en pleine expansion, le royaume merina (capitale Antananarivo). Profitant des troubles suivant la mort du roi Radama (†1828), le Royaume de France fonde une base à Tintingue (Est de Madagascar), mais la Révolution de 1830 met un terme à l'opération.

Cependant, la politique française consiste à multiplier les explorations hydrographiques et à chercher des alliances de revers contre le Royaume merina, qui maîtrise alors les régions les plus riches de l'île. Ainsi le Royaume de France prend possession de Nosy Be (1840-1841), dans le Nord de Madagascar, et de Mayotte (1841) à la suite de traités de cession de territoires. Les traités passés avec les souverains sakalava Tsiomeko et Andriantsoly octroient, sur le papier, au Royaume de France la souveraineté de la France sur l'essentiel du littoral occidental de Madagascar. La « politique des points d'appui », promue par le gouvernement Guizot dans les années 1840, entérine diplomatiquement les prises de possession dans le Canal de Mozambique. Mais le coût exorbitant du développement d'infrastructures dans des îles aussi périphériques met rapidement fin au projet de faire de ces colonies des « Gibraltar de l'océan

Indien ». Malgré des taux de mortalité extrêmes dans les contingents français, l'administration des colonies de Sainte-Marie, Mayotte et Nosy Be jouent le rôle de bases arrière pour les opérations marchandes des commerçants français, et aussi pour d'éventuelles expéditions militaires [Sanchez, 2009, 2015].

En 1845, après l'adoption par le Royaume merina de dispositifs protectionnistes, Tamatave est bombardé par une escadre franco-anglaise. L'opération est un échec et accentue la tendance autarcique et antichrétienne du gouvernement de Ranavalona Ière [Campbell, 2005]. Au cours des années 1850, Nosy Be joue un grand rôle dans la consolidation d'alliances avec différents segments aristocratiques sakalava, consolidant l'empire informel de la France sur des portions de l'Ouest de Madagascar. Le Second Empire, en plein tournant libre-échangiste, signe avec la monarchie d'Antananarivo un premier traité de commerce en 1862, rapidement abrogé après une révolution de palais causant la mort du roi Radama II (1863). Un deuxième traité est passé en 1868, par lequel le Second Empire reconnaît la souveraineté de la monarchie merina sur l'ensemble de l'île, ce qui ouvre l'intérieur de l'île à de nouveaux investisseurs français [Raison-Jourde, 1991 ; Jacob, 1996].

Du Protectorat à la conquête française. L'impérialisme franco-réunionnais dans l'océan Indien

L'action, au sein des lobbys coloniaux, de députés réunionnais, comme le républicain François de Mahy, est déterminante dans la politique malgache de la France sous la IIIe République. En 1883, le gouvernement français se saisit d'un conflit opposant des monarchies sakalava alliées à la France au gouvernement d'Antananarivo pour expédier une escadre à Madagascar. La Marine française occupe les ports malgaches et contraint Antananarivo à signer un traité de protectorat (1885). Le traité entérine l'annexion par la France de la baie de Diego-Suarez qui devient une base stratégique française. La structure administrative du protectorat consiste en un réseau de résidents français dans les principales villes, chapeauté par un résident général, affecté à la capitale auprès du gouvernement malgache. Le Royaume merina est contraint à emprunter 15 millions de francs auprès de banques françaises, comme le Comptoir National d'Escompte de Paris (CNEP), dont 10 millions sont destinés à rembourser des investisseurs français lésés dans les années 1860. Le CNEP obtient la ferme des douanes de plusieurs ports malgaches au titre du remboursement de cet emprunt, ce qui prive l'État malgache du revenu des taxes sur le commerce extérieur [Sanchez, 2017]. Entre 1886 et 1895, le « Royaume de Madagascar », dont le pouvoir exécutif reste aux mains du Premier ministre Rainilaiarivony, traverse des difficultés financières mais compose habilement avec la présence française tout en multipliant les relations culturelles, religieuses et commerciales avec le Royaume Uni. Dans les villes, et en particulier à Antananarivo, on assiste au succès du christianisme et à un engouement pour le mode de vie euro-américain [Nativel, 2005]. Des banques françaises s'installent et ouvrent le crédit aux membres de l'oligarchie qui s'endettent pour se doter des atours d'une modernité matérielle internationale. Une partie des élites malgaches, francophiles, se convertissent au catholicisme, et deviennent d'importants relais de l'influence de la France [Raison-Jourde, 1991].

En 1890, les gouvernements français et britanniques s'entendent diplomatiquement et se distribuent des zones d'influence : à la France, Madagascar ; aux Britanniques, Zanzibar. Cependant, moins d'un tiers des relations commerciales extérieures de la Grande Ile se dirigent vers les territoires français. L'autonomie préservée du Royaume de Madagascar malgré le protectorat est insupportable au parti colonial. Après une intense propagande menée à nouveau par les députés réunionnais, des crédits sont votés par la Chambre des

députés en novembre 1894 pour une campagne militaire à Madagascar. Le corps expéditionnaire mené par le Général Duchesne est composé de régiments métropolitains et coloniaux totalisant plus de 15 000 soldats, accompagnés de 7 000 muletiers algériens et somalis. Les monarchies malgaches alliées à la France (Sakalava Bemihisatra et Antankarana) fournissent également quelques unités supplétives qui appuient à la marge l'opération. Le corps expéditionnaire, mal organisé, met plus de six mois à parcourir les 550 km qui séparent Majunga de la capitale, au prix d'énormes pertes humaines - 6 725 morts dont 25 seulement par fait de guerre - dues en particulier au paludisme [Jennings, 2017]. L'armée malgache, pourtant structurée et dotée d'un armement relativement moderne (fusils à tir rapide, artillerie, etc.) évite l'affrontement. En septembre 1895, une colonne légère française parvient devant Antananarivo avec quelques canons, et le gouvernement malgache capitule sans combat. Un mois plus tard, un nouveau traité de protectorat, plus restrictif que celui de 1885, est signé par la reine Ranaivalona III. L'armée française s'installe dans la capitale et dans les chef-lieux provinciaux, avec l'assistance de l'administration malgache qui reste en place dans ce nouveau contexte.

Fondation de la « colonie de Madagascar et dépendances »

La défaite précipite rapidement l'Imerina dans la révolte à travers un mouvement aux accents prophétiques et nationalistes. Visant la restauration du Royaume et des cultes lignagers, la révolte des *Menalamba* (les « toges rouges », d'après l'habit des insurgés) plonge les districts périphériques de l'Imerina dans la guerre civile, coupant provisoirement les communications entre les régiments français installés à Antananarivo et les littoraux [Ellis, 1998].

Après des hésitations parlementaires au sujet du statut du territoire, le Royaume de Madagascar est finalement annexé en août 1896. La nomination du général Joseph Gallieni comme gouverneur général entraîne une dure répression et le recours à des méthodes nourries des expériences soudanaises et tonkinoises. C'est sous l'appellation de « pacification » que l'administration coloniale se lance dans une expansion militaire visant le contrôle de l'intégralité du territoire [M. Finch, 2013]. La politique de déstructuration des pouvoirs malgaches, et en particulier merina, se poursuit avec des actes de terreur décidés par Gallieni. Des personnalités de premier ordre, comme l'ex-ministre Rainandriamampandry et le Prince Ratsimamanga sont fusillés après un simulacre de procès. En 1897, la reine et le premier ministre sont exilés à la Réunion puis en Algérie [Ellis, 1990]. Des réformes rapides bouleversent les structures socio-économiques malgaches : abolition de l'esclavage, de la monarchie et du système aristocratique. Le régime colonial met près de dix ans à s'imposer dans l'ensemble de l'île, dont certaines parties sont conquises suite à des crimes de guerre, comme dans l'Ouest (Ambiky, 1897) [Schlemmer, 1983].

Structures administratives de la colonie de Madagascar et dépendances

L'administration coloniale conserve une partie des cadres de l'administration royale, en les vidant de leurs symboliques sacrées et tributaires, tout en pratiquant de manière agressive une ouverture de l'économie aux marchés impériaux. La préexistence d'une bureaucratie malgache maniant avec aisance la lettre et la comptabilité et maillant avec une réelle efficacité les deux tiers de l'île permet à l'administration française d'établir rapidement une nouvelle gouvernabilité [Paillard, 1991]. La colonie développe une administration à deux étages, pragmatiquement fondée sur le couple administration française/administration indigène. Le maintien de cette dernière, surtout composée de membres des élites lettrées merina, est à double tranchant pour l'autorité coloniale. Elle tente de diviser pour régner et théorise une

« politique des races » (Gallieni) consistant à remplacer les élites merina, jugées dangereuses, par de nouvelles élites provinciales. Dans certaines provinces où d'importants lignages aristocratiques avaient pris fait et cause pour les Français depuis le milieu du XIXe siècle, comme dans le Nord de l'île, une véritable administration indirecte est mise en place : des *ampanjaka* (souverains) se voient attribuer des compétences étendues de « gouverneurs indigènes » et s'enrichissent également par la dotation de terres concessionnaires.

Dans la première décennie du XXe siècle, le commerce extérieur est multiplié par trois. Madagascar compte en 1910 pour environ 10 % des importations coloniales de la métropole (3^e place derrière l'Indochine et l'AOF). La population est alors estimée à 2,7 millions d'habitants, ce qui fait de Madagascar une colonie à très fort taux d'ouverture commerciale comparée à l'AOF qui, pour une population quatre fois supérieure, ne compte que pour 22 % des importations métropolitaines [Sanchez, 2017]. Madagascar est une colonie à fort rendement, comme l'atteste un afflux important de colons : 15 000 Européens en 1910, soit 0,5 % de la population, alors que l'AOF n'en compte que 7 800 (soit 0,07 %), et la colonie du Sénégal, qui concentre la majorité des Européens de l'AOF, seulement 3 300 (soit 0,25 % de ses 1,3 millions de sujets de statut indigène).

Cette forte présence européenne, comparativement aux colonies d'Afrique subsaharienne de la France, produit des impacts culturels et sociaux profonds [Tisseau, 2017]. Antananarivo devient un centre intellectuel de premier ordre dans l'Empire colonial français. Les élites lettrées malgaches y côtoient des intellectuels européens, notamment à travers les réseaux chrétiens. L'administration coloniale elle-même génère des institutions culturelles, tels le musée du Rova (1898), l'Académie Malgache (1902). Elle fonde aussi des centres de formation de haut niveau, comme l'École de Médecine de Tananarive (1896).

Dès la conquête, la colonie de Madagascar et dépendances est assimilée au système douanier français et astreinte à l'autonomie budgétaire [Sanchez, 2017]. L'entretien de l'armée revient à la métropole mais les ressources budgétaires doivent suffire pour entretenir l'administration et développer les infrastructures. Le rôle social est un objectif extrêmement secondaire dans les missions de l'administration. Après avoir tenté sans réel succès de forcer la monétarisation et la salarisation de la société par une hausse de la taxe personnelle (« l'impôt moralisateur » selon Gallieni) (v. impôt), le gouvernement général a abondamment recours aux prestations de travail (v. travail forcé) pour les besoins de l'administration (portage, travaux d'infrastructures). Le dispositif fiscal n'est unifié qu'après la Première Guerre mondiale : l'imposition et le nombre de journées dues à l'administration varient selon les régions, induisant de sévères inégalités régionales [Fremigacci, 2014]. Dans certaines provinces, la paysannerie est pressurée par des impôts écrasants et le détournement des prestations à des fins privées, conduisant à des révoltes paysannes, comme dans la région de Farafangana (Sud-Est) en 1904 [Jacob, 1987].

Premier conflit mondial et développement des mouvements d'émancipation

La Première Guerre mondiale (v.) fait entrer Madagascar dans la crise économique, du fait des réquisitions de produits (viandes, graminées et farineux, graphite) et d'une forte inflation [Valensky, 1996]. La jeunesse malgache contribue à l'effort de guerre, via le volontariat, avec taux d' enrôlement élevé (1,8 % de la population incorporé contre 1,3 % en AOF) [Michel, 2003]. Sur ce point encore, Madagascar apparaît relativement plus intégrée à l'Empire français que l'AOF et l'AEF. Malgré des révoltes rurales dans le Sud, comme celle des Sadiavahe (1915), les élites malgaches adhèrent à l'Union sacrée [Rajaonah, 2014]. À l'issue de la guerre, de nouvelles classes d'entrepreneurs émergent, comme les Gujarati (originaires du Nord-Ouest

de l'Inde) qui rachètent de nombreuses entreprises allemandes. Une nouvelle élite interintellectuelle et nationaliste voit le jour, composée d'intellectuels formés notamment à l'École de Médecine, qui ont grandi sous le régime colonial et qui revendiquent une rénovation de Madagascar, technique et nationale, s'inspirant de l'exemple japonais. Ces jeunes qui se fondent en société *Vy, Vato, Sakelika* (« fer, pierre, ramifications ») sont durement réprimés par la justice en 1915 [Rajaonah, 1996]. Le retour des vétérans de la Grande Guerre produit un effet significatif dans l'espace politique. Certains d'entre-eux réclament la citoyenneté française, plongeant les autorités françaises dans l'embarras. Un de ces vétérans, Jean Ralaimongo, devient le porte-drapeau du mouvement, fondant en 1920 la Ligue française pour l'accession des indigènes de Madagascar aux droits des citoyens français [Domenichini, 1969]. Le mouvement pour l'émancipation se structure et revendique l'abolition du dualisme juridique colonial et l'extension du droit de cité. Le Service de la Main-d'Œuvre des Travaux Publics d'Intérêt Général (SMOTIG), créé en 1926, qui incorpore pour trois ans dans des régiments de travailleurs les jeunes appelés de la deuxième portion du contingent (v. travail forcé), suscite également une importante opposition de la part des progressistes malgaches [Fremigacci, 2014]. Le mouvement malgache dispose d'appuis métropolitains, comme la Ligue des Droits de l'Homme (v.), et s'exprime à Madagascar par voie de presse (*L'Opinion, L'Aurore malgache, La Nation malgache*), la presse de langue française n'étant pas soumise à la censure. Malgré la mobilisation des journaux colonialistes et la répression administrative, le mouvement social acquiert un grand succès populaire, que les autorités ont du mal à juguler [Randrianja, 2001]. Le Front Populaire permet une relative libéralisation de l'expression publique et l'éclosion d'une mobilisation sociale, encouragée par les partis métropolitains, dont le PCF. En 1937-1938, la liberté syndicale est admise (v. Syndicalisme) et des partis ouverts aux sujets malgaches gagnent en popularité, comme le Parti Communiste Région Madagascar (PCRM). Ce dernier est cependant interdit, comme le PCF en métropole, dès 1939 [Randrianja, 2001].

Second conflit mondial et transformations socio-politiques

En 1940, le Gouvernement général reste fidèle à Vichy et subit le blocus britannique. Le pays se trouve en autarcie. L'effondrement des flux commerciaux conduit le Gouvernement général à augmenter dramatiquement la taxe personnelle. L'administration adopte avec zèle les principes de la Révolution Nationale. L'aryanisation touche les entreprises installées dans l'île et la surveillance policière s'abat sur la société et les médias. Les minorités étrangères (Chinois, Indiens), les juifs et les francs-maçons sont victimes de discriminations.

En mai 1942, pour contrer une potentielle incursion japonaise à Madagascar, les Britanniques s'emparent de Diego-Suarez (opération Ironclad), neutralisant la flotte française (Thomas, 1996). En septembre 1942, les Britanniques occupent Antananarivo. Bien que très affaiblies, les forces vichystes résistent avec acharnement jusqu'en novembre 1942 [Jennings, 2004]. Les Britanniques confient le territoire à la France Libre et l'effort de guerre allié vient peser sur la population, du fait de la multiplication des prestations et des cultures forcées. [Rabearimanana, 2012]. La double défaite française (face à l'Allemagne puis face au Royaume Uni) entame la souveraineté française, et les élites politiques malgaches se structurent en sociétés secrètes dès 1941 : la JINA (Jeunesses Nationalistes) et le PA.NA.MA (Parti Nationaliste Malgache). Les membres de ces sociétés secrètes proviennent souvent du PCRM et sont aguerris par l'expérience coopératiste et syndicale de la fin des années 1930.

Avec la fin de la guerre et la fondation de l'Union française, une minorité de Malgaches disposant du droit de vote sont appelés aux urnes dans le cadre du double collège électoral

de l'Union. Alors que l'île voisine de la Réunion est assimilée et accède au statut de Département d'Outre-Mer et que les 20 000 citoyens français de Madagascar élisent deux députés, le système électoral permet aux 4,5 millions de « citoyens de statut local » de n'envoyer que trois députés à l'assemblée nationale (Joseph Raseta, Joseph Ravoahangy et Jacques Rabemananjara). Ces trois députés malgaches fondent à Paris en 1946 le Mouvement de la Rénovation Malgache (MDRM), avec pour objectif d'abroger la loi d'annexion du 6 août 1896 et de faire de Madagascar un « État libre au sein de l'Union ». Le parti connaît un grand succès et remporte les élections provinciales de janvier 1947. Parallèlement, des membres des classes populaires de l'Imerina ainsi que des notables provinciaux, comme Philibert Tsiranana, fondent en 1946 le Parti des Dëshérités de Madagascar (PADESM). Ce parti se veut socialiste et nombre de ses membres sont d'anciens sympathisants communistes. À travers une « transaction hégémonique impériale » caractéristique [Bayart & Bertrand, 2006], ce parti voit dans la présence française et le maintien dans l'Union une garantie contre un éventuel retour au pouvoir des élites merina, qui détenaient le pouvoir dans la majeure partie du pays avant la conquête. Le Haut-Commissariat appuie dès lors le PADESM, qui apparaît comme un parti compatible avec le maintien dans l'Union française [Randriamaro, 1997].

La Grande Ile après la révolte de mars 1947

Après l'insurrection de mars 1947 (**voir fiche 1947**), le MDRM est interdit et ses députés incarcérés. Le PADESM devient dès lors le premier parti malgache. À partir de 1949, le FIDES finance de nombreuses infrastructures et projets publics nécessaires à une population qui connaît un accroissement naturel de 2% par an. Ces investissements publics compensent une balance commerciale très déficitaire. Les investissements privés s'effondrent et les capitaux fuient en direction de la métropole. Philibert Tsiranana, un des pères du PADESM et proche de la SFIO, fonde le Parti Social Démocrate (PSD) en 1956 et se tourne vers un indépendantisme modéré.

En 1958, Madagascar vote, au suffrage universel, « oui » au référendum sur la constitution de la Ve République et se maintient dans la Communauté. Philibert Tsiranana (PSD) devient vice-Président et passe à la tête du gouvernement provisoire chargé d'établir la constitution malgache (1958-1960). Il s'entoure de techniciens et de conseillers français et malgaches qui effectuent la transition vers l'indépendance. Le 26 juin 1960, la Première République malgache est proclamée. Dans la foulée sont signés les accords de coopération qui entérinent le maintien d'étroites relations avec la République française. La France reste le partenaire économique privilégié. L'Université de Madagascar (1961), l'École militaire d'Antsirabe (1965) sont largement financées et encadrées par la Coopération française. Certains citoyens français restent fonctionnaires, voire ministres, dans l'appareil d'État malgache de la I^{re} République, et des garnisons françaises restent stationnées, notamment à Diego Suarez. Ce n'est qu'après les mouvements sociaux de mai 1972 que les accords de coopération sont contestés. En 1973, le président Gabriel Ramanantsoa fait sortir Madagascar de la zone franc et met un terme à la présence militaire française. La présidence de Didier Ratsiraka (1975) diversifie les relations avec l'étranger, se tournant notamment vers les pays socialistes [Blum, 2011 ; Raison & Roy, 2010].

Bibliographie

- Bayart Jean-François & Bertrand Romain, « De quel “legs colonial” parle-t-on ? », *Esprit*, n° 134, 2006, p. 134-160.
- Blum Françoise, « Madagascar 1972 : l'autre indépendance. Une révolution contre les accords de coopération », *Le Mouvement Social*, vol. 236, 2011/3, p. 61-87.
- Campbell Gwyn, *An Economic History of Imperial Madagascar, 1750-1895. The Rise and Fall of an Island Empire*, Cambridge, Cambridge University Press, 2005.
- Domenichini Jean-Pierre, « Jean Ralaimongo (1884-1943) ou Madagascar au seuil du nationalisme », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, t. 56, n° 204, 1969, p. 236-287.
- Ellis Stephen, *L'insurrection des Menalamba : une révolte à Madagascar (1895-1898)*, Paris, Karthala, Antananarivo, Ambozontany, 1998.
- Finch Michael, *A Progressive Occupation ? The Gallieni-Lyautey Method and Colonial Pacification in Tonkin and Madagascar, 1885-1900*, Oxford, Oxford University Press, 2013.
- Fremigacci Jean, *État, économie et société coloniale à Madagascar (Fin XIXe siècle-1940)*, Paris, Karthala.
- Jacob Guy, *La France et Madagascar de 1880 à 1894. Aux origines d'une conquête coloniale*, thèse d'Etat en histoire, Paris IV, 1996.
- Jennings Eric, *Perspectives on French Colonial Madagascar*, New York, Palgrave Macmillan, 2017.
- Nativel Didier, *Maisons royales, demeures des grands à Madagascar. L'inscription de la réussite sociale dans l'espace urbain de Tananarive au XIXe siècle*, Paris, Karthala, 2005.
- Paillard Yvan Georges, « Domination coloniale et récupération des traditions autochtones. Le cas de Madagascar de 1896 à 1914 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome 38, 1991/1, p. 73-104.
- Rabearimanana Lucile, « Les Malgaches durant la Seconde Guerre mondiale : souffrances et rêves d'émancipation », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, vol. 246, 2012/2, p. 7-22.
- Raison-Jourde Françoise, *Bible et pouvoir à Madagascar au XIXe siècle, Invention d'une identité chrétienne et construction de l'État*, Paris, Karthala, 1991.
- Raison-Jourde Françoise & Roy Gérard, *Paysans, intellectuels et populisme à Madagascar : de Monja Jaona à Ratsimandrava, 1960-1975*, Paris, Karthala, 2010.
- Rajaonah Faranirina V. « La grande guerre du côté des malgaches quelles perspectives pour des colonisés ? », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, vol. 255, 2014/3, p. 27-45.
- Rajaonah Faranirina V., « Les élites malgaches d'Antananarivo et l'émergence d'un nationalisme moderne », *Annuaire des Pays de l'océan Indien*, XIV, 1995-1996, p. 319-346.
- Randriamaro Jean-Roland, *PADESM et luttes politiques à Madagascar. De la fin de la Deuxième Guerre mondiale à la naissance du PSD*, Paris, Karthala, 1997.
- Randrianja Solofo, *Société et luttes anticoloniales à Madagascar (1896 à 1946)*, Paris, Karthala, 2001.
- Sanchez Samuel F., « De l'État royal à l'État colonial. Crises économiques et fiscales à Madagascar (fin XIXe-début XXe siècles) », in Razafindrakoto Mireille, Roubaud François, Wachsberger Jean-Michel (dir.), *Madagascar, d'une crise l'autre : ruptures et continuité*, Paris, Karthala-IRD, 2018, p. 101-126.
- Sanchez Samuel F., « Plans de colonisation, idées chimériques ? Nosy Be et Mayotte dans les projets français d'expansion dans l'océan Indien occidental et vers Madagascar (1839-1857)»

- in Dodille Norbert (dir.), *Idées et représentations coloniales dans l'océan Indien du XVIIIe au XXe siècles*, Paris, Presses universitaires de Paris-Sorbonne, 2009, p. 167-198.
- Schlemmer Bernard, *Le Menabe : histoire d'une colonisation*, Paris, ORSTOM, 1983.
- Thomas Martin, "Imperial Backwater or Strategic Outpost? The British Takeover of Vichy Madagascar, 1942", *The Historical Journal*, n° 39, 1996/4, p. 1049–1074.
- Tisseau Violaine, *Être métis en Imerina (Madagascar) aux XIXe-XXe siècles*, Paris, Karthala, 2017.
- Valensky Chantal, *Le Soldat occulté. Les Malgaches de l'armée française (1884-1920)*, Paris, L'Harmattan, 1995.